

Crédits de réadaptation.—Jusqu'au 31 mars 1954, 775,574 comptes de crédit de réadaptation avaient été fermés par suite d'une autorisation d'en utiliser tout le montant. Jusqu'à cette date, un total cumulatif de \$291,910,226 a été autorisé aux diverses fins indiquées au tableau 2; de plus, \$59,722,406 ont été défalqués pour le compte d'anciens combattants qui ont opté pour une formation ou qui ont demandé à bénéficier de la loi sur les terres destinées aux anciens combattants. Environ 79 p. 100 des crédits de réadaptation accordés ont servi à l'habitation. Les dépenses faites jusqu'au 31 mars 1954 ont répondu à 2,036,654 demandes approuvées de crédit.

2.—Crédits de réadaptation versés, selon l'utilisation, années terminées le 31 mars 1953-1954, et total cumulatif au 31 mars 1954

Détail	1953	1954	Total au 31 mars 1954
	\$	\$	\$
Maisons—			
Achetées au titre de la loi nationale de l'habitation.....	64,320	50,147	3,245,342
Achetées indépendamment de la loi nationale sur l'habitation.....	478,147	383,337	31,804,504
Réparations, etc.....	391,133	329,284	15,931,701
Mobilier et effets.....	4,627,488	4,116,749	174,785,145
Réduction d'hypothèques.....	60,578	60,259	4,373,989
Total, maisons.....	5,621,666	4,838,776	230,140,663
Commerce—			
Achat d'un fonds de commerce.....	16,566	14,123	3,655,013
Capital de roulement.....	403,823	381,256	24,507,104
Outils et matériel.....	744,130	606,928	25,059,457
Total, commerce.....	1,164,519	1,002,307	53,221,574
Divers—			
Assurance, rentes, etc.....	382,159	324,522	7,833,310
Matériel spécial de formation.....	39,748	33,549	642,066
Effets d'habillement.....	19,925	25,792	72,613
Total, divers.....	441,832	383,863	8,547,989
Total général.....	7,228,017	6,325,946	291,910,226

Réadaptation des blessés.—La Section du rétablissement des blessés, qui est chargée de leur orientation professionnelle et de leur formation, aide à leur trouver un emploi convenable; elle continue de s'occuper d'eux à leur travail et conserve un dossier de tous ceux dont l'invalidité, en fonction d'autres facteurs comme l'instruction, l'expérience et la personnalité, pose un grave problème de réadaptation professionnelle.

Jusqu'au 31 mars 1954, 39,587 invalides, dont 6,100 bénéficient encore d'attention, ont été inscrits aux registres de la section. Les inscriptions, selon l'infirmité, figurent à l'état suivant:

Genre d'infirmité	Sur les contrôles	Rayés des contrôles
Amputations.....	246	2,067
Infirmités des systèmes musculaires et osseux.....	1,372	10,942
Surdité ou cécité, totale ou partielle.....	296	2,618
Maladies du système nerveux.....	287	1,211
Affections cardio-vasculaires.....	308	3,324
Affections de l'appareil respiratoire.....	2,653	8,223
Troubles mentaux et émotifs.....	284	757
Non classés.....	654	4,345
TOTAL.....	6,100	33,487